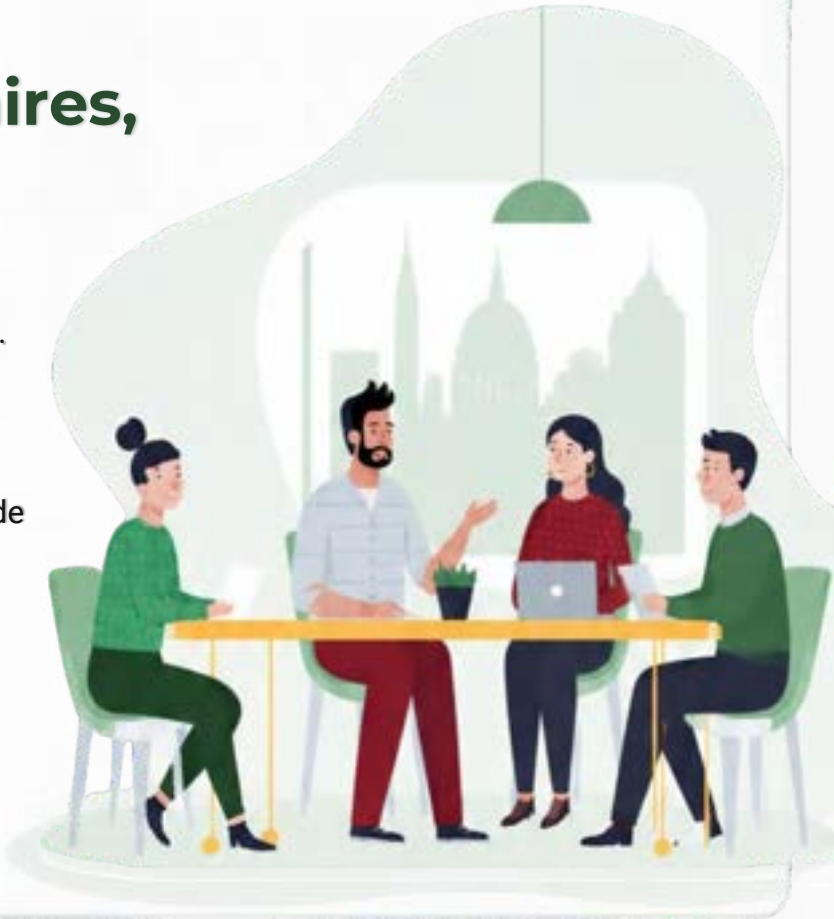
Printemps écologique ORANGE

Elections CCP

Vote du 7 au 10 décembre 2026

Les Commissions Consultatives Paritaires, Quesako ?



- Ce sont des organismes de **recours** internes à Orange, pour les salariés·ées de droit privé.
- Il y en a deux : une CCP pour les non-cadres et une pour les cadres.
- **Paritaires**, elles sont chacunes composées de 4 représentants·es de la direction et 4 représentants·es des salariés·ées.
- Elles se réunissent régulièrement, environ deux fois par mois.
- Elles sont **consultatives**. La direction peut ne pas tenir compte de leur avis.

Mais concrètement, quels types de cas doivent-elles examiner ?



- Les dossiers de **sanctions disciplinaires** (hors avertissement et blâme).
- Certains **licenciements** (insuffisance professionnelle, porteurs de mandats).
- Les **litiges** non résolus par les RH comme le **refus de temps partiel, de télétravail régulier, de congés CET ou CPF**, ou encore le refus de **révision d'un compte-rendu d'Entretien Individuel**.

Bref, petit ou gros pépin, un passage en CCP, cela peut tous·tes nous arriver.

Printemps écologique

Défendre les salariés·ées et la transformation écologique d'Orange

Printemps écologique ORANGE

Elections CCP

Vote du 7 au 10 décembre 2026

Pourquoi voter ?



Malgré l'asymétrie de la démarche – d'un côté des RH qui disposent de temps et de ressources, de l'autre le salarié·ée et ses représentants·es syndicaux qui travaillent dans un temps réduit – **il reste important de voter**.

- **C'est important de bénéficier de voies de recours** en cas de conflit avec la direction.
- **C'est important de pouvoir choisir** ceux qui vont vous défendre.
- **Voter, c'est aussi prévoir**, car une sanction, un litige, ça peut nous arriver à tous·tes.
- **Voter, c'est être solidaire** avec nos collègues.

Pourquoi voter Printemps écologique ?

- Pour Printemps écologique, **tout·e salarié·e doit être défendu·e** de manière **équitable**. Y compris les salariés·ées porteurs·euses de handicaps ou de différences.
- Printemps écologique restera **vigilant face au risque de suppression de personnel à bas bruit**.

Printemps écologique, c'est quoi ?

- Printemps écologique est un **syndicat indépendant né en 2020** de la rencontre de salariés·ées cherchant à s'investir pour l'écologie au travail. Il est présent **dans tous les secteurs** d'activités en France.
- Son objectif est de **défendre les salariés·ées-citoyens·ennes, l'environnement et la justice sociale** dans les entreprises.
- Printemps écologique est **présent chez Orange depuis 2023**, avec cinq sections syndicales et des élu·e·s dans trois CSE.

Quelques uns·es de nos candidat.e.s

Sophie Lefevre, GDO/OB

Stéphane Bouthors, GDO/OB

Marina Zanconato, OINIS/OW

Paul-Louis Collier, GPS/FC

Benoit Engelbach, RSE/FC

Delphine Jégoudez, GPS/FC

Allez, c'est décidé, je vote !

Et pour en savoir plus ...

Printemps Écologique - l'Éco-syndicat chez Orange | Communauté dans Viva Engage

https://printemps-ecologique-orange.fr

printemps.ecologique@orange.com